

En bref : Malgré une inflation historique des charges de toute la filière et – en premier lieu – du maillon meunerie impacté par l'augmentation des prix des céréales et de l'énergie, l'inflation du prix du pain reste inférieure à l'inflation des produits alimentaires.

La hausse spectaculaire du prix de blé, commencée mi 2021 jusqu'en juillet, n'a été prise en compte qu'à retard dans les prix de la farine au cours de l'année 2022 (suivi des indices INSEE). Prix qui se sont stabilisés depuis le mois de juillet, en même temps que le prix du blé. Ce ralentissement illustre la difficile répercussion de l'ensemble des charges des moulins : carburants, emballages entre autres mais surtout l'électricité ; à l'ensemble des maillons et jusqu'au consommateur. L'inflation du pain est ainsi deux fois inférieure à la moyenne de l'inflation de l'ensemble des produits alimentaires sur les mois d'octobre et novembre 2022.

Face à cette situation, on peut craindre une nouvelle contraction des marges des entreprises de la meunerie en 2023, marges déjà à leur plus bas niveau en 2022. A craindre également : le report des investissements, et de nouveaux recours au prêt.

Chiffre à retenir

+6%

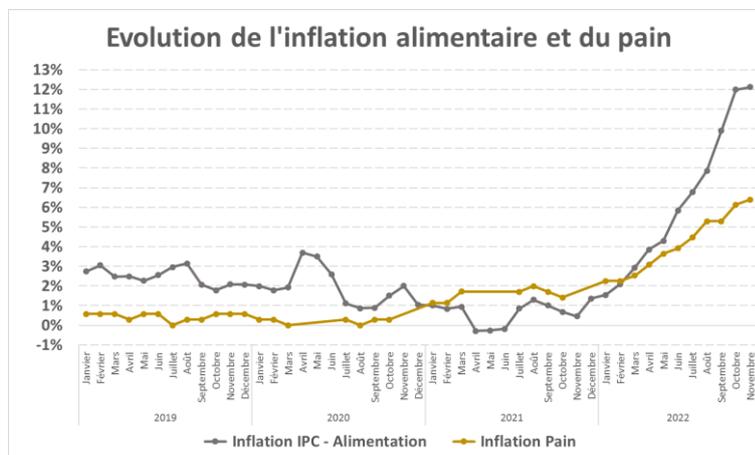
C'est la hausse des Indices de Prix à la Consommation du pain entre novembre 2021 et novembre 2022. Cette inflation est de +12% pour l'ensemble des produits alimentaires.

Evolution de l'inflation alimentaire et du pain

Malgré les récentes hausses des prix de la baguette en boulangerie, l'inflation sur le pain reste très en deçà de celle de l'ensemble de l'alimentation. Comparé au reste des produits alimentaires, le pain a peu augmenté, alors que chaque maillon de la filière fait face à des hausses historiques de ses charges (matières premières et énergie par exemple).

Les céréales ont connu la plus forte hausse de prix de l'ensemble des produits agricoles¹ en 2022. Cette hausse s'est directement répercutée sur les coûts de production de la farine. Quant au produit phare des produits alimentaire à base de farine, **le pain**, il connaît une inflation moyenne inférieure à l'inflation de l'ensemble des produits alimentaires.

La hausse mensuelle des Indices de Prix à la Consommation (IPC) a même atteint 12% sur les mois d'octobre et novembre par rapport aux mêmes mois de 2021, contre 6-6,5% pour le pain. Cette situation illustre la difficulté des clients des meuniers à prendre en compte la multiplication des hausses des charges observées depuis début 2022, contrairement aux autres secteurs alimentaires.



Source INSEE : Pain baguette vendu au détail – prix au kg ([Série 000442423 Prix moyens mensuels de vente au détail en métropole - Pain baguette \(1 kg\) | Insee](#)) et Indice de Prix à la Consommation (IPC) – Alimentation pour l'ensemble des ménages ([Série 001759963 Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France - Alimentation | Insee](#))

Forte volatilité des prix de l'électricité, compensée partiellement et d'une manière inégale par les mesures gouvernementales

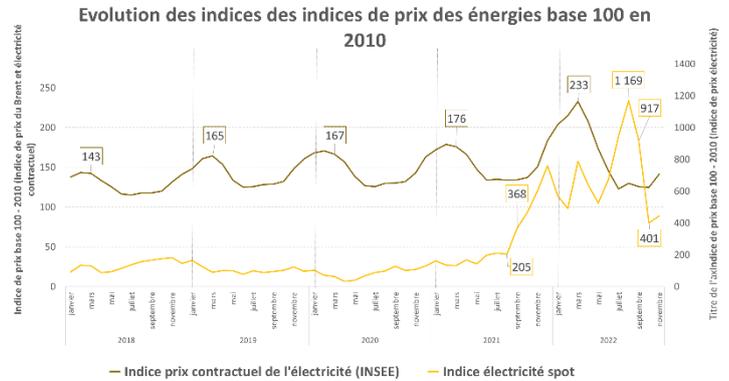
Les entreprises de la meuneries, éligibles tardivement et encore partiellement aux aides énergétiques déployées par le gouvernement voient leur rentabilité remise en cause au-delà de 180€ le MWh. Les aides actuelles ne compensent pas la totalité de la hausse des coûts.

¹ Source Eurostat : [Agricultural annual prices in 2022 – first estimates - Products Eurostat News - Eurostat \(europa.eu\)](#)

Prix de l'électricité – La quantité totale d'ARENH² disponible a sensiblement baissé en 2023 à 100TWh, contre 120TWh en 2022. Les entreprises souffrent d'une baisse du volume d'ARENH au prix maîtrisé (42 euros/MWh) et sont plus exposées à la volatilité du marché libre de l'électricité et à l'explosion de ses cours.

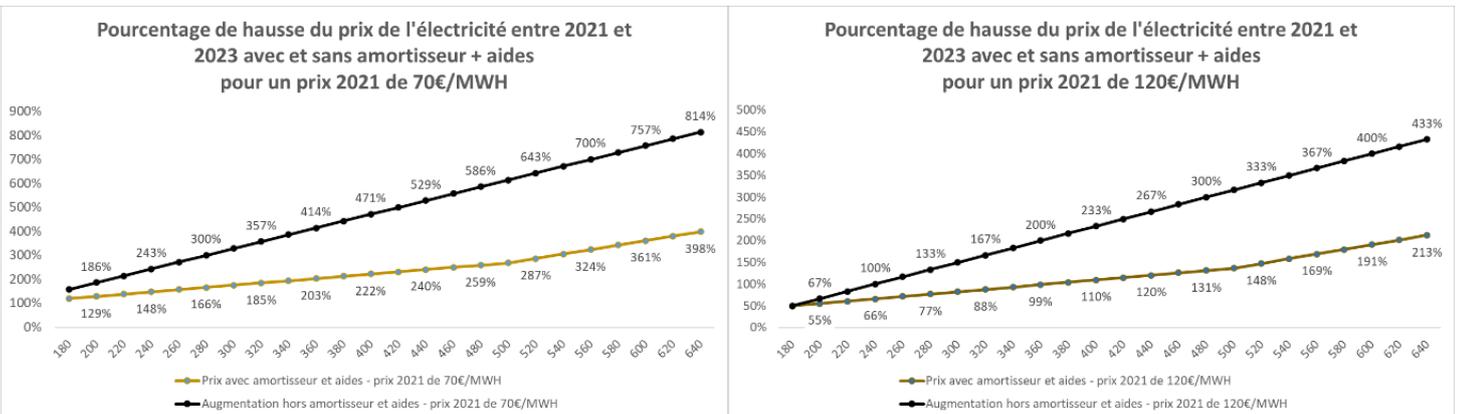
Le prix de l'électricité spot affiche des niveaux records et est très volatile depuis septembre 2021. Alors que les plus hauts niveaux de cet indice évoluaient entre 170 et 180 avant le second semestre 2021, ils peuvent désormais atteindre plus de 1100, comme au mois de septembre 2022 (en moyenne à 1169).

Le prix spot a reculé depuis octobre 2022 (401), mais reste près de deux fois supérieur aux valeurs antérieures à août 2021 (205).



Des aides insuffisantes et qui manquent d'équité – Toutes les entreprises ne sont pas éligibles aux aides. En effet, l'accès aux aides dépend du statut de l'entreprise (TPE, PME ou ETI) et si elle répond aux critères d'« énergointensivité ». Pour les entreprises éligibles, le montant des aides en place varie en fonction des tarifs souscrits par les moulins avant la crise énergie. Cette disparité de traitement entre les entreprises perturbe la concurrence entre les opérateurs.

Les graphiques ci-dessous simulent les hausses de tarifs finaux après prise en compte de l'amortisseur et des aides énergie, en fonction du prix initial de l'électricité (hors taxes et coûts d'acheminement) pour une entreprise TPE/PME qui est éligible aux aides. La simulation a été réalisée pour deux situations de prix de l'électricité différentes en 2021 : prix d'électricité en 2021 de 70€/MWh pour le premier graphique et prix de 120€/MWh pour le second.



Méthodologie : Pour les deux simulations ci-dessus, la quantité d'électricité est stable entre 2021 et 2023, elles ne concernent que les TPE et PME (ETI non concernées) et ne prennent pas en compte le plafonnement à 4 millions d'euros. Ce graphique ne porte que sur la partie électricité du contrat.

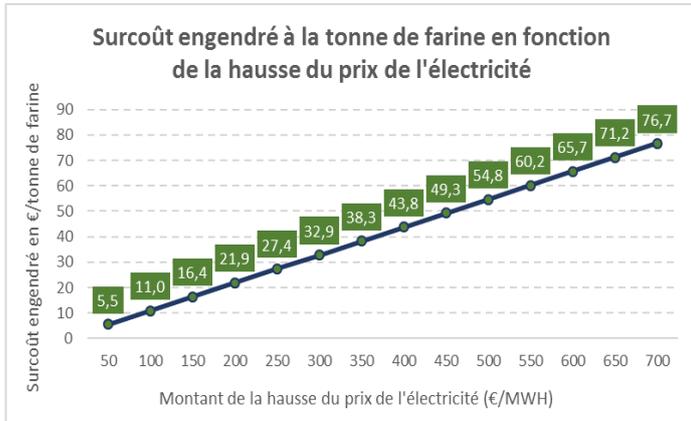
→ Pour un prix 2021 de 70€/MWh et un prix 2023 de 400€/MWh, la hausse finale de tarif serait de 222% grâce à l'amortisseur et les aides énergie, contre une hausse de 471% si ces dispositifs n'existaient pas.

→ Dans le cas d'un prix 2021 de 120€/MWh et un prix 2023 de 400€/MWh, la hausse finale de tarif serait de 174% grâce à l'amortisseur et les aides énergie, contre une hausse de 233% si ces dispositifs n'existaient pas.

En fonction de la date de renouvellement de leur contrat, certaines entreprises sont très impactées par la hausse spectaculaire de l'électricité de l'automne et sont fortement désavantagées. Les aides de l'Etat, quand elles sont accessibles, diminuent cet impact, sans leur permettre de bénéficier d'un coût raisonnable de l'électricité.

² ARENH : accès régulé à l'électricité nucléaire historique.

Envolée du prix de l'électricité : un surcoût majeur pour les entreprises



Le calcul ci-dessus est basé sur une consommation moyenne de 85KWh par tonne de blé écrasé et sur un taux d'extraction de 77,6% (valeur moyenne de la campagne 2021/22).

Le graphique ci-contre présente une évaluation théorique du surcoût engendré pour le coût de production de la farine, selon la hausse du prix de l'électricité (hors taxes et TURPE).

A titre d'exemple : une hausse du prix de l'électricité de 200€/MWh engendrerait une hausse du coût de production de 21,9€ par tonne de farine.

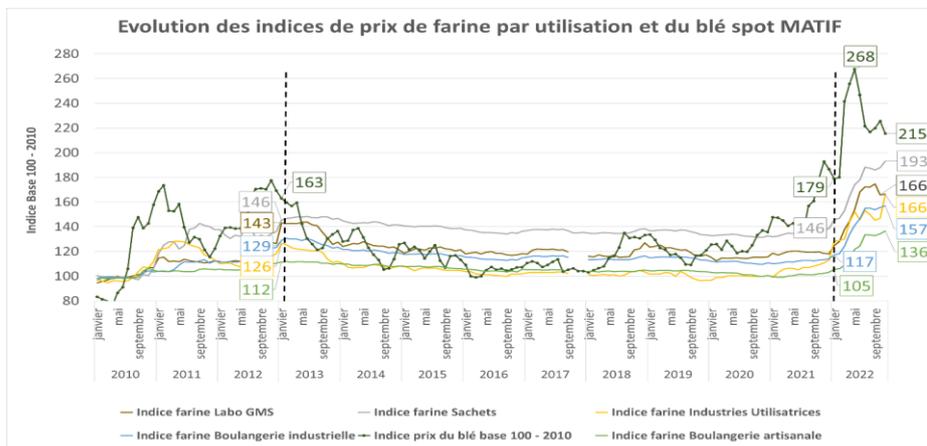
Il est rappelé que les entreprises sont responsables du calcul de leur coût de production qui dépend de leur situation individuelle (contrat énergie et consommation d'énergie).

180 €/MWh

c'est le tarif plafonné de l'électricité demandé par la meunerie pour préserver le secteur et la production de farine en France.

Les prix du blé se maintiennent sur des niveaux historiquement élevés

Le prix moyen du blé tendre MATIF spot a oscillé entre 300 et 360€ par tonne entre juillet et décembre 2022 (indice de prix entre 215 et 225). Début 2023, le blé a poursuivi sa baisse pour retrouver les mêmes niveaux qu'au pic de novembre 2021 (indice 179) (voir également le graphique des cotations du blé tendre en annexe).



Les Indices de prix présentés ci-dessus sont issus de l'INSEE pour la farine et d'Euronext pour le blé tendre MATIF. Ils sont calculés en base 100 dont la référence est l'année 2010 à partir d'enquêtes mensuelles dont le taux de couverture de l'échantillon industrie est de l'ordre de 70% du chiffre d'affaires.

2022). Depuis le mois de juillet, les indices de prix des farines stagnent, alors que les charges, autres que le blé, augmentent (énergie, emballages...).

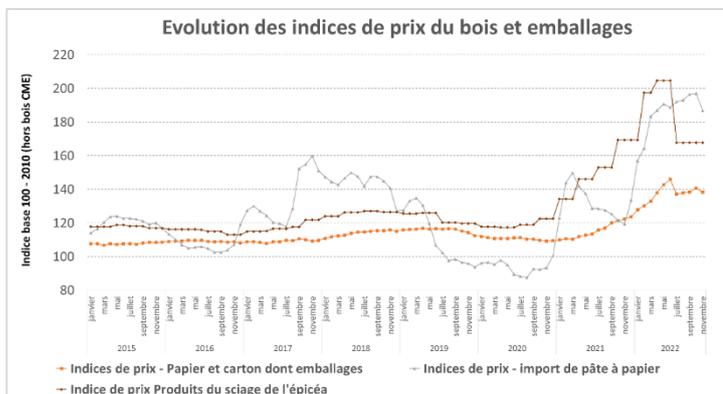
De plus, les charges relatives au prix du blé sont variables selon la période d'achat des opérateurs dont le point culminant était à plus de 400€/T (indice de prix de 268).

La baisse actuelle des prix du blé tendre va relâcher partiellement la pression exercée par le coût du blé pour les moulins ne s'étant pas totalement couverts avant le mois de décembre. L'avancement de la couverture des moulins fait ainsi fortement varier leur résilience au contexte actuel.

La hausse des prix du blé, commencée mi-2021, ne s'est pas retrouvée tout de suite dans l'évolution des indices de prix de farine qui n'ont augmenté qu'en début 2022.

Depuis, les indices des prix de farine ont progressé : 31% pour la Boulangerie Artisanale, 37% pour la Boulangerie Industrielle et 34% pour les Industries Utilisatrices, illustrant un rattrapage dans la prise en compte des prix du blé tendre (+27% prix du blé tendre MATIF entre septembre 2021 et septembre

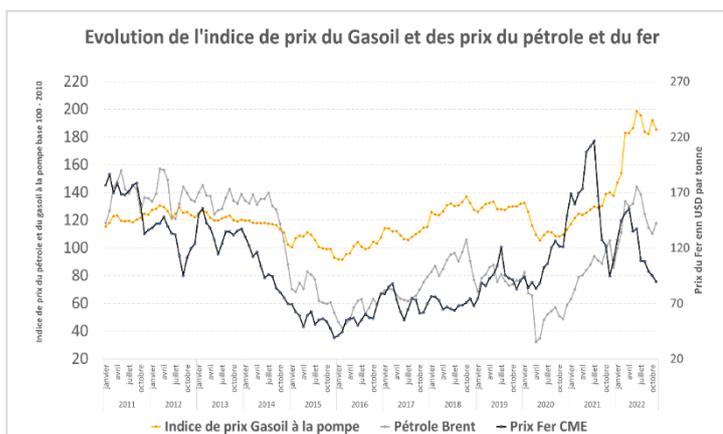
Autres coûts de la meunerie : emballages, gasoil



Emballages – Le prix des emballages persiste sur des niveaux historiquement élevés.

Les indices de prix des papiers et cartons dont emballages poursuivent leur augmentation avec une hausse de 8% entre janvier 2022 et novembre 2022.

Les prix du bois (conifère principalement) se répercutent en cascade tout au long de la filière bois – papier – emballage tout comme les prix de l'énergie nécessaire aux industries de cette filière.



Gasoil – Le prix moyen du gasoil à la pompe s'est stabilisé ces derniers mois sur des niveaux records.

Son indice de prix a augmenté de 40% en septembre 2022 par rapport à septembre 2021.

Fer – Le minerai de fer (Fer 62% CME) s'est quant à lui affaibli ces derniers mois à 89USD par tonne en novembre 2022, soit un niveau similaire à celui de novembre 2021 (94USD par tonne). Son cours mondial influence en cascade le prix final des pièces détachées, indispensables à l'activité industrielle mais aussi au transport par l'élévation du coût d'achat des camions et des réparations.

Annexe : cotations du blé tendre (prix physiques)

